

Libellé(s)

Aucun libellé renseigné

Localisation

Adresse principale : Grand-Place, MONS (Mons)

Notice

Hôtel de Ville (fig. XVII). Ensemble de bâtiments principalement en p., couverts de toits d'ardoises et groupés autour de la « cour d'honneur » carrée. Sur la Grand-Place se dresse la partie gothique du XVe s. entre les façades Renaissance du début du XVIIe s. de la « Chapelle St-Georges » à g., et de la « Toison d'Or » à dr. La cour est bordée par la face arrière de ce corps principal, sur laquelle se greffent une tourelle gothique et une façade du ler qu. du XVIIIe s. En face et à dr., deux ailes, les « annexes » du XVIe s., et sur la g., la nef en briques de la chapelle St-Georges. Au-delà de la cour d'honneur, le Jardin du Mayeur (fig. XXI, p. 395) offre un ensemble peu homogène mais non sans valeur, de bâtiments en briques et p. Outre la face arrière des annexes des XVIe, XVIIe et XVIIIe s. (1), s'y voient les façades postérieures de l'Hôtel du Marquis de Gages (cfr p. 302) (2), la conciergerie du XVIe s. avec la chapelle dite des Condamnés (3), un édifice néo-gothique de 1848, oeuvre de Ch. Sury qui abrite la R.T.B. Hainaut (4), la façade du Mont-de-Piété (cfr p. 443) (5) et un bâtiment reconstruit (cfr p. 416) (6); sur la dr., s'élève la construction massive du Théâtre (7).

Avant de posséder un hôtel de ville, les échevins de Mons siégeaient au château comtal. En 1288 (1), il est fait mention d'une « Maison de Paix » à l'emplacement présent, alors à front de la rue de Nimy. Entre 1323 et 1348, on construit une « Maison de Ville » sur la cour d'honneur actuelle. Après l'ouverture de la Grand-Place, l'hôtel de ville est réédifié entre 1458 et 1467. Suite à l'effondrement partiel de l'édifice en 1477, Mons fait appel en 1479 à M. de Layens, architecte brabançon, pour le restaurer, mais les travaux sont interrompus de sorte que le 2e étage et les tourelles d'angle ne furent jamais construits. Le bâtiment sur la Grand-Place (fig. 174) est le résultat de cette double campagne de construction. La façade inspirée du gothique brabançon s'élève sur deux niveaux de dix travées soulignées par un lourd cordon. Le soubassement saillant sous tore épais est ouvert par des entrées cavées à corbeaux d'angle et rythmé par les bases polygonales des colonnettes engagées. Sur celles-ci, des consoles feuillagées et des dais, destinés à recevoir des statues, s'insèrent entre les hautes baies en ogive rehaussées de fleurons et de feuilles de choux. Le remplage a été refait en bois dans les hautes fenêtres de l'étage. Au-dessus, l'ornementation plus riche provient peut-être de la restauration de M. de Layens. Au centre, s'ouvre un imposant portail de même forme et décor

que les fenêtres. Dans les vantaux partiellement conservés, les pentures et cloutage sont primitifs mais l'original de la serrure se trouve dans le cabinet du bourgmestre. Le passage de trois travées et demi, voûté en ogive, est orné de scènes de justice sur l'arcade postérieure et les clés (fig. 175). Au-dessus du portail se trouvait primitivement une « bretèche » remplacée en 1777 par un balcon en fer forgé de style Louis XVI, renouvelé en 1908. La corniche refaite sur les amorces du 3e niveau et des tourelles d'angle, souligne la haute bâtière encadrée de pignons à oreilles et percée en façade de quatre lucarnes du XIXe s., remplaçant les dix lucarnes initiales en quinconce. Au centre, est planté un campanile disproportionné de style Renaissance, largement ajouré et surmonté d'un dôme, oeuvre réalisée en 1716-1717 par Fr. Tirou et J. Caffiaux.

La façade arrière est percée à g. d'un portail en arc brisé aplati, sommé d'une fenêtre à croisée de p. A côté se greffe la tourelle d'escalier semi-polygonale dont les trois faces sur soubassement chanfreiné - vestiges de la construction du XIVe s. ? - sont rehaussées de cordons et éclairées de petites fenêtres, sous la toiture à pans coupés avec monte-charge à potence. A dr. dans le prolongement, deux niveaux de trois travées sur soubassement appareillé, reflètent la 1re expression du style classique montois du 1er qu. du XVIIIe s. Les fenêtres possèdent un linteau déprimé à clé festonnée, un croisillon, des petits-bois et des trumeaux appareillés. L'attique éclairé par une baie semblable est sommé de corbeaux en doucine sous un fort coyau prolongeant le versant arrière de la bâtière, percé d'une lucarne.

Au côté dr. de la cour d'honneur se dresse un bâtiment gothique du XVIe s. (fig. 176) sur soubassement en grès de Bray appareillé, chanfreiné en doucine. Un cordon sépare les deux niveaux éclairés par cinq fenêtres à croisée sous arc de décharge en p., avec moulurations sur bases prismatiques au r.d.ch. et sur congés à l'étage. Une corniche en quart-de-rond souligne la bâtière enserrée de pignons débord. La face latérale en briques s'ouvre par une porte en p. à linteau dr. sur jambages harpés.

Une annexe contemporaine de ce bâtiment ferme la cour au N.O. (fig. 176). Le double corps s'étend sur sept travées dont deux étages sont percés de fenêtres à croisée et moulurations sur bases prismatiques. Le porche central en anse de panier s'orne de congés et d'un écu muet à la clé. A l'intérieur, l'escalier est couvert de deux voûtes d'ogives en p. blanche. A g. du porche, dans le soubassement en moellons à chanfrein, une petite fontaine de style Renaissance est datée de 1603 : niche cintrée entre des pilastres ioniques sous un entablement portant l'inscription « Le soustiendray Croy - ly aideray Ligne ». A l'extrême g., porte secondaire sous linteau dr. A dr. de l'escalier, le très haut soubassement appareillé avec doucine s'ouvre par un porche trapu donnant accès à un passage voûté en briques. Les autres percements sont sous linteau dr. Sur la corniche en quart-de-rond, cinq petites croupes frontales sont percées d'une lucarne.

A dr. de la façade, une travée en retrait avec r.d.ch. en moellons équarris est percée d'un petit portail en plein cintre surmonté d'étages de même type qu'au bâtiment décrit. Plus à dr., la travée de biais a été fortement remaniée.

Dans les façades vers le Jardin du Mayeur, ne subsistent des XVe et XVIe s. que le soubassement en grès équarri ainsi que le r.d.ch. sous larmier de l'aile O. Divers remaniements ont affecté cette partie : au XVIIe s., réfection de la façade centrale en briques et p. bleue et, au tournant des XVIIe et XVIIIe s., remaniement de l'étage de l'aile dr. Au XVIIIe s., un pavillon polygonal de type tournaisien a été ajouté au corps oriental du XVIe s. En retrait vers l'O., s'ouvrent huit fenêtres primitivement du XVIIe s. dont deux étroites, à linteau de bois sous arc de briques surbaissé; le r.d.ch. a été conservé en partie sous un étage entièrement neuf. En sous-sol, l'accès du passage voûté menant à la cour d'honneur, se fait sous un arc surbaissé ébrasé porté par des encorbellements de briques, du XVIe s. Les autres percements cavés ont moins d'intérêt. Au-dessus, les deux niveaux sont séparés par une corniche et rythmés par trois

larges baies à linteau dr., avec alternance de briques et p. à bossages rustiques dans les trumeaux et pilastres d'angle. Une corniche en p. moulurée souligne la bâtière d'ardoises avec pignons à oreilles, percée de trois lucarnes à ailerons et croupe. La travée en retour à g., probablement une cage d'escaliers à l'origine, est coiffée d'une croupe frontale. L'aile O. du XVIe s., harpée aux angles sur soubassement non saillant, est éclairée au r.d.ch. par deux baies gothiques, jadis à croisée de p. avec montants moulurés sur bases prismatiques. Chaînages d'angle en harpes. Au-dessus du larmier, l'étage est ajouré de deux baies refaites en type tournaisien au tournant des XVIIe et XVIIIe s. (?). Oreilles et rampants refaits au pignon percé de deux petites baies analogues, sur seuil moderne. Les faces latérales en briques portent un encorbellement sur frise dentée et une bâtière d'ardoises.

A g., s'élève le pavillon d'angle à deux niveaux de type tournaisien du XVIIIe s., avec bandeaux, dont les trois faces comptent chacune deux travées, sur soubassement appareillé à dr. Les arcs des baies en briques sont dépourvus de clé en face E. Des mutules refaites soutiennent le toit d'ardoises. Vers le théâtre, la façade du XVIe s. superpose un étage de sept travées sur le r.d.ch. incorporé dans un haut soubassement biseauté, en grès équarri. A ce niveau, s'ouvrent quatre baies à linteau dr. sur montants harpés, jadis à meneau, sauf à dr. Les hautes baies d'étage ont une double croisée de p., partiellement restaurée, des montants biseautés ou à battée. L'ensemble est surmonté d'un large bandeau plat et d'une corniche en p. moulurée sous le toit d'ardoises éclairé par deux lucarnes.

Détails complémentaires de la fiche

Prospection

Prospection effectuée en 1975

Publication papier

Tome : IPM - 4 (1975)

Code de la fiche

53053-INV-0020-01

Autre(s) version(s) de la fiche

Version(s) ultérieures :

- [53053-INV-0020-02](#)